

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 6 DÉCEMBRE 2021 - 51^e ANNÉE - N° 1222 - 4 € -

Guantanamo

Le parti animaliste a réuni 2,3 % des votes aux dernières européennes. Deux pour cent, voilà qui peut faire la différence à la prochaine élection présidentielle : cela vaut bien une petite loi (supplémentaire) sur la maltraitance animale, non ? C'est chose faite ce mois-ci.

Royaliste soutiendrait volontiers cette initiative, si elle traitait des conditions épouvantables dans lesquelles l'élevage industriel maintient 250 millions d'animaux (poissons non compris). Mais il ne s'agit pas de cela : deux pour cent, ce n'est pas suffisant pour se mettre à dos une activité aussi lucrative. Non, il s'agit des 900 animaux utilisés dans les cirques, les delphinariums, les activités pornographiques, et des quelques milliers de chevaux, chiens et chats abandonnés ou maltraités par leurs maîtres. C'est ainsi que la loi interdit aux animaleries de mettre « *un petit chien dans la vitrine* » : cachez ce chien que je ne saurais voir...

On pourrait sourire de cette manœuvre électorale éhontée, si elle n'introduisait dans la loi les visions des antispécistes, pour qui l'animal (de compagnie) est un homme comme les autres, et la domestication tout simplement un esclavage. La vision écologique des rôles respectifs des animaux et de l'homme dans un écosystème est perdue, la Nature n'existe plus, la confusion est totale. Tout ça pour un petit calcul électoral. Et au fait, le prévenu Prince, Petit, accusé d'abandon d'un renard apprivoisé, quelle peine risque-t-il ? Cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. ■



© WIKIPEDIA PHOTO: JEFF MAURONE.

La télé des hautes classes

CNews a fait lever un vent d'anticonformisme plus ou moins radicalisé mais le débat idéologique continue d'être soigneusement encadré.

Bourre-pif sur le PAF : la chaîne de Vincent Bolloré est venue bousculer les bavardages compassés. Mais on bouscule, à l'accoutumée, pour que rien ne change. CNews peut attaquer la radio du service public, il est permis de fustiger les âneries du wokisme tout en

favorisant la démagogie identitaire et BFMTV peut adresser un clin d'œil aux « souverainistes » – mais ces confrontations destinées à ramener de la publicité se déroulent dans un cadre idéologique indiscuté : celui de l'idéologie néo-libérale, de la prétendue « monnaie

unique », de la libre circulation des capitaux. Sur les chaînes d'information en continu, le dit et le non-dit dépendent d'une permission accordée par les détenteurs du capital qui défendent, bien entendu, les intérêts de leur classe. **L'article de B. La Richardais en page 2 et 3.**

Dante, l'Italien universel

Sept siècles après la mort de l'Altissime, il faut lire ou relire l'auteur de *La divine comédie* qui continue de marquer l'esprit de notre temps.

On peut aborder Dante par la biographie, et celle d'Alessandro Barbero nous fait retrouver l'époque de la lutte de l'Empereur romain-germanique contre le Pape, qui voit Dante Alighieri, membre du parti populaire favorable aux Guelfes papistes, être chassé de Florence par les Gibelins partisans de l'empereur.

Il faut ensuite lire *La Divine Comédie* dans la toute nouvelle traduction qu'en donne René Ceccatty. On peut alors voyager avec lui chez les morts et retrouver, à l'instar de Dante et Virgile, les théologiens et les philosophes sans lesquels l'Europe est inintelligible à elle-même. **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **L'échec du « cloud européen souverain ».**

Page 5 : **La justice dans tous ses états.**

Page 7 : **Le puzzle libyen.**

Page 12 : **Le roman de la diplomatie.**

Page 14 : **Résistance royaliste : Henri-Clotaire Descamps.**

Page 16 : **Éditorial. Cachez cette monnaie...**

La télé des hautes classes

Comment les chaînes d'information en continu encadrent-elles le débat idéologique ? En quoi forment-elles un écran opaque entre ceux d'en-haut et ceux d'en bas ? Que nous dit la publicité qui est leur raison d'être ? Pourquoi faut-il les observer malgré tout ?

Dans le monde d'avant Bolloré, les chaînes en continu suivaient la chaîne-mère, BFMTV, et diffusaient le même flux d'images et de paroles permettant de construire ou reconstruire des événements télé-visualisables. Nous avons ainsi dénoncé la co-construction des attentats terroristes par les télévisions et les djihadistes, la focalisation sur un incident – trois jours sur le « casse-toi pov'con » de Sarkozy – la constitution de chambres d'accusation télévisées lors de la révolte des Gilets jaunes, la formation d'un clergé médiatique particulièrement visible lors des grands enterrements – par exemple celui de Johnny Halliday – et surtout la diffusion d'un discours économique et social d'autant plus conforme que les intervenants hétérodoxes ont été éliminés.

Tout cela reste observable, bien entendu, et nous continuons à voir défiler sur les plateaux de BFMTV, LCI et France infos les mêmes journalistes convenables dissertant avec des communicants venus faire leur publicité et avec des « éditorialistes » qui sont eux aussi des communicants masqués en experts de tout et de n'importe quoi. « Les Informés » de France info offrent chaque jour un concentré chimiquement pur d'un dîner-en-ville télévisé au cours duquel des bourgeois échangent les platitudes qui leur permettront d'être réinvités. Certains soirs, ces messieurs et ces dames se donnent un petit frisson en invitant un confrère de *L'Humanité*...

La « directive Bolloré ». On s'ennuyait au fil des bavardages distingués, des émojis mondains et des commentaires sur les sondages, quand Vincent Bolloré fulmina une directive géniale. Le célèbre milliardaire, breton bien de chez nous, héraut de la droite des valeurs, ordonna à ses employés de CNews d'imiter les Américains de Fox News en laissant libre cours à la po-



Vincent Bolloré. Il cherche à imposer en France le modèle de la chaîne Fox News qui se nourrit de polémiques.

lémique. Une polémique de droite pour la France de droite, avec Éric Zemmour en voltigeur de pointe, c'était bien trouvé et la rentabilité fut effectivement au rendez-vous ! Car n'oublions jamais : ce qu'ils appellent « information » sur les chaînes en continu, c'est ce qui se dit entre deux plages publicitaires. Et les publicités qui sont diffusées correspondent exactement aux goûts de l'élite médiatique – tout particulièrement les grosses bagnoles qui circulent dans des paysages de rêve.

En trois mots comme en cent, ces chaînes composent sans la moindre pudeur comme une télé de classe, où il n'est pas besoin de maître-censeur parce que chacun connaît par

cœur la limite entre le convenable et l'inconvenant, respecte les patrons comme autrefois les archevêques et tente de se placer auprès du ministre bien en cour.

Il est vrai que le tournant polémique de CNews secoue le milieu médiatique. BFMTV a convié en septembre Natacha Polony pour corriger d'une touche de souverainisme son image macronienne et il n'est pas impossible, dans les mois à venir, que de nouvelles figures soient invitées sur les plateaux.

Diversions. En novembre, la chaîne de Bolloré a lancé une virulente campagne relayée par *Le Figaro* contre France Inter, accusée de sectarisme gauchiste. Il semble qu'on veuille,

dans le milieu patronal, organiser le débat politique et séduire les masses populaires en créant une grande confrontation entre le courant conservateur et le wokisme – c'est-à-dire le courant des « éveillés » ultra-féministes et racistes. Les deux camps disposent de pugilistes de première catégorie – Mathieu Bock-Côté à droite, Rokhaya Diallo à gauche – et d'une audience à peu près semblable. Bien sûr, chaque camp se présente comme la victime du rouleau compresseur de l'autre camp qui serait celui de l'idéologie dominante.

Il n'est pas question de renvoyer les adversaires dos à dos : le wokisme est une idéologie dont nous soulignons régulièrement la malfaisance. Mais

Sur le mur de Jean Chouan

QUAND ON PENSE QU'IL Y A DES PAYS QUI N'ONT QU'UN SEUL JOURNAL SANS AUCUNE LIBERTÉ D'EXPRESSION !



AU MOINS EN FRANCE NOUS AVONS DES DIZAINES DE MÉDIAS QUI DÉFENDENT UNE GRANDE VARIÉTÉ DE POSITIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES !



ENFIN... JE CROIS ?



la focalisation sur cette mode américaine fait passer à l'arrière-plan les questions relatives à la désindustrialisation, au chômage, à la pauvreté. Avec pour conséquence un rejet du système médiatique dans une part croissante de l'opinion publique.

Le débat sur l'idéologie dominante est beaucoup trop encadré par l'ensemble des chaînes d'information pour être pertinent. Dans le monde des médias, on observe une concurrence entre plusieurs idéologies secondaires : racisme importé des États-Unis mêlé de puritanisme non moins américain, conservatisme plus ou moins aimanté par Donald Trump, gloubi-boulga réactionnaire qu'on croit discerner chez certains invités de Pascal Praud dans le brouhaha des disputes et des indignations surjouées. Mais, qu'il s'agisse de télévision, de radio, de presse écrite, les médias dominants sont tous immergés dans une idéologie qui ne s'affirme pas comme telle mais qui domine sur le mode de l'évidence : idéologie du Marché mondialisé, de la « construction européenne », de l'euro que les fiers-à-bras de plateau ne songent pas une seconde à remettre en question. Il en va de leur notoriété pour ceux qui ne sont pas payés et, pour les autres, de leur statut de serviteurs appointés des hautes classes. ■

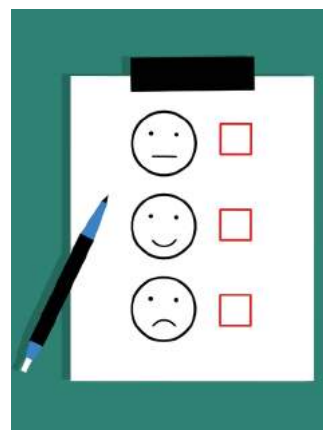
B. LA RICHARDAIS.

La face cachée des sondages

Une enquête récente d'un journaliste du *Monde* (1) nous dévoile une des facettes du « grand n'importe quoi » de la plupart des sondages d'opinion et particulièrement des sondages politiques.

Avant toute chose, il ne faut pas perdre de vue que ce qui fait vivre les « instituts » de sondage (qui sont en fait des entreprises d'études de marché) et constitue 80 % de leur chiffre d'affaires, ce sont les commandes récurrentes des grandes entreprises concernant leur stratégie, produits ou image. Celles-ci, totalement imprégnées de la logique néolibérale, exercent une pression pour réduire, au détriment de leur fiabilité, les prix de ces études qui, quand elles sont effectuées « à l'ancienne » par du porte à porte et/ou des appels téléphoniques, sont longues et exigent un personnel formé et donc coûteux. Cela a conduit lesdits instituts, ces dix dernières années, à constituer à bas coût des panels de citoyens/électeurs recrutés exclusivement sur Internet et à qui il est demandé de répondre, moyennant une faible rémunération pour certains, à une multitude de sondages en tous genres.

Le problème, c'est que ces recrutements sont réalisés sans véritable contrôle ni régula-



© PIXABAY PHOTO: MOHAMED HASSAN.

tion, comme en témoigne Luc Bronner : « Ces six dernières semaines, j'ai répondu à plus de 200 sondages. Enfin, soyons précis, ce sont mes avatars qui ont été sollicités et qui ont répondu aux enquêtes proposées par les plus prestigieux instituts opérant en France : Ipsos, Ifop, Kantar, BVA, OpinionWay, Harris Interactive, GfK... Pour l'un, je m'appelle Ludivine. Pour un autre, Karim, Louis ou Géraldine. Selon les cas, j'ai 19 ans, 26 ans, 47 ans, 73 ans. J'ai déclaré habiter aussi bien la banlieue parisienne que la Bretagne, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou le Grand-Est. Je me suis présenté comme homme ou femme, employé, retraité, enseignant ou de profession libérale, artisan ou technicien ».

Comme il suffit de fournir une adresse courriel et postale, non vérifiées, et des indications, non vérifiables, sur sa vie, son âge, ses revenus... etc., pour pouvoir répondre, sincèrement ou non, il y a de quoi douter de la fiabilité des conclusions de telles enquêtes. De plus, elles ne font que faire état, à l'instant T et plus ou moins fidèlement, de ce que pensent ceux qui ont un accès à Internet et non de ce que pensent les Français : en effet, d'après l'Insee, 12 % des Français de 15 ans et plus ne disposent d'aucun accès à Internet (53 % des plus de 75 ans, 34 % des personnes peu ou pas diplômées et 16 % des ménages les plus modestes). Toujours selon l'Insee, 16 % de la population française âgée de 18 ans et plus ne se connectent par ailleurs jamais à Internet, tandis que 12 % en ont un usage distant, ce qui représente près de 14 millions d'individus au total.

Et maintenant ? Quand va-t-on débattre de sujets politiques réellement importants ? Ce n'est pourtant pas ce qui manque... ■

LOUIS DAUVALIE.

(1). https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/11/04/dans-la-fabrique-opaque-des-sondages_6100879_823448.html

Outre-mer

■ **Antilles.** Poser la question de l'autonomie des DOM (1) aujourd'hui en Guadeloupe, c'est comme penser sortir d'un moment de crise aiguë dans les cités de banlieue en proposant de discuter du quinquennat. La question est certes importante, mais elle ne répond pas aux urgences du moment. Outre son aspect hors sujet, cette proposition du ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, apparaît cousue de fil blanc.

C'est la tactique consistant à noyer le poisson en imposant ses thématiques. Comme l'État ne veut ou ne peut répondre aux demandes de la population, il lui impose un autre sujet de revendication pour gagner du temps. Cela marche au moins à Paris, où les médias viennent au secours du gouvernement : *Le Monde* titre un éditorial du 2 décembre « An-

tilles : l'autonomie ne doit pas être un tabou ». Les Guadeloupéens, eux, ont vite recraché l'hameçon. Il y a aussi la volonté de renvoyer la balle vers les élus locaux, dépassés et aux motivations plus que suspectes. La question récurrente d'un réseau de distribution d'eau à l'abandon montre bien leur désintérêt pour la population. Il y a enfin le désir d'éviter les questions directement liées à la Covid-19 : le vaccin reste suspect pour une majorité de la population. Il faut dire que, côté mensonges sur les dossiers sanitaires, et tout particulièrement le Chlordécone, l'État a un passif qui réduit son pouvoir de persuasion à presque rien.

Que demandent les Antillais ? Ils présentent tout d'abord des revendications sociales, pas très différentes de celles de ces cités déjà mentionnées ; sur les salaires, les minima sociaux, les prix, les retraites, l'embauche, les

négociations collectives, etc. Si elles ne sont pas le déclencheur de la crise, elles en sont le fondement, comme elles l'avaient été pour la crise de 2009.

Des revendications liées à la pandémie, ensuite. On parle surtout de la suppression de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire qui a tout déclenché. Il y en a d'autres, plus constructives : gratuité des tests, recrutement de personnel médical, amélioration du système de santé, etc. Si la crise a vite dépassé ces revendications, elles montrent combien le gouvernement s'est peu préoccupé de convaincre une population déjà trompée sur d'autres dossiers, de l'efficacité des moyens actuels pour lutter contre la pandémie.

Enfin une demande de considération par les autorités nationales et régionales. On le voit, mis à part l'effet pandémie, on retrouve tous les ingrédients de la crise de 2009, à laquelle il semble bien que

l'on n'ait pas apporté de solution satisfaisante.

Alors, cette autonomie ? Oui, bien sûr, il faudra ouvrir le dossier une fois la crise terminée, même si, en général, la fin d'une crise se traduit par la fermeture des dossiers jusqu'à la suivante. Mais peut-être pas une autonomie qui transformerait les Départements d'outre-mer en Territoires d'outre-mer, comme la Nouvelle-Calédonie ; plutôt la capacité donnée à l'Administration d'adapter les lois et les règlements à leur cas particulier. Cela existe déjà : les fonctionnaires par exemples sont mieux payés dans les DOM. Rien d'insurmontable donc. C'est toute la revendication des Antillais, pour qui très massivement les questions d'indépendance sont dépassées.

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). DOM : Département d'outre-mer.

Gaia-X, l'échec politique du cloud européen

L'initiative pour un « cloud européen », dénommée Gaia-X, bat de l'aile, comme nous l'avions pressenti lors de son lancement l'an dernier (1). La faute en revient presque entièrement à la Commission européenne qui a préféré faire prévaloir la concurrence sur les intérêts des industriels européens.

L'un des membres fondateurs de Gaia-X, le Français Scaleway, vient d'annoncer, par la voix de son Pdg, Yan Lechelle, son retrait du projet, dans la mesure où les géants chinois (Bata) et américains (Amazon, Microsoft et Google) ont été autorisés à y participer et qu'ils y prennent déjà toute la place. Et ce retrait ouvre la porte à beaucoup d'autres qui pourraient intervenir dès les prochaines semaines.

Plusieurs facteurs expliquent ce qu'il faut bien appeler un gâchis : la Commission de Bruxelles paye sa parfaite méconnaissance des rapports de force entre les acteurs du marché ; son attachement dogmatique au « principe de libre concurrence » l'a conduit à ouvrir inconsidérément le tour de table aux principaux concurrents de l'industrie européenne ; enfin, ces derniers se sont livrés à un lobbying indécemment auprès de ce que tout Bruxelles compte d'oreilles attentives à leurs intérêts.

Reprenons les faits dans le détail. En mars dernier, le conseil d'administration de Gaia-X décidait, sous l'influence de la Commission, de retenir dans le choix des partenaires le « principe très européen de non-discrimination



© COMMUN WIKIMEDIA COMMONS PHOTO : STOCK CATALOG

et de refus du protectionnisme » (2), ce qui ouvrait une brèche dans laquelle les acteurs sino-américains se sont immédiatement engouffrés. Rajoutons à cela le fait que les industriels allemands ont, depuis l'origine, martelé l'idée qu'ils voulaient continuer de travailler en étroite collaboration avec les grands opérateurs américains. Les discussions se sont malgré tout poursuivies jusqu'à ce que les acteurs français constatent que les groupes extra-européens prenaient le contrôle des opérations. D'où le retrait de Scaleway.

Les choses auraient sans doute pris une autre tournure si l'équipe en charge du projet avait précisé dès l'origine le

champ d'application et les missions du futur environnement numérique de Gaia-X. Mais – incompétence ou dissimulation volontaire – le conseil d'administration de Gaia-X s'est bien gardé de traiter ces sujets essentiels et, d'étape en étape, le schéma a dérivé au grand désavantage des acteurs français et, dans une moindre mesure, allemands. Comme on l'a vu récemment pour la gestion des vaccins, la Commission s'est lancée dans cette aventure sans s'entourer des conseils nécessaires, à supposer qu'elle l'ait souhaité.

Quant au lobbying, il a pris sur ce dossier une dimension effrayante. Au point que Microsoft et Google ont réus-

si à faire nommer au sein du conseil d'administration de Gaia-X d'anciens cadres de leurs groupes, très à l'écoute des intérêts de leurs ex-employeurs, et cela bien en amont de l'ouverture de Gaia X aux groupes extra-européens. Du travail d'expert ! Et qui s'est doublé, comme il se doit, de visites intéressées auprès des instances administratives et politiques bruxelloises.

Conclusion : quand on sait que cette initiative était destinée à l'origine – Bruno Le Maire et son homologue allemand Peter Altmaier l'avaient vendu ainsi au printemps 2020 – à soustraire les bases de données européennes de la mainmise des géants du net, on ne peut que parler de fiasco. Que reste-t-il du projet Gaia-X ? Rien, sinon un recueil de bonnes intentions vite oubliées. Que pensez des déclarations de Thierry Breton et de nos dirigeants sur la prétendue « souveraineté numérique » de l'Europe et sur la volonté de contrer l'action des Gafam ? Avec Gaia-X, vous avez la réponse ! ■

GUILLAUME VILLERS.

(1). Voir *Royaliste* n°1188 du 20 avril 2020.

(2). *La Tribune* du 19 novembre 2021 : « Scaleway quitte-Gaia-X »

La quinzaine sociale

■ **Repolitiser le Smic.** – Pour la dixième année consécutive, le Smic ne devrait pas augmenter le 1^{er} janvier au-delà de ce que prévoit la loi. Ainsi en a décidé le groupe d'experts créé en 2008 pour conseiller le gouvernement. Légalement, le Smic bénéficie chaque année, au 1^{er} janvier, d'une hausse mécanique qui tient compte de l'inflation et du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier et employé ; le gouvernement se réservant la possibilité de lui accorder un coup de pouce.

Or, depuis sa création, ce groupe d'experts, composé de néolibéraux, professent que l'augmentation du Smic – et plus généralement des salaires – nuit à l'emploi, est responsable du chômage et pé-

nalise les exportations. Une théorie sujette à caution – en atteste la pénurie d'emplois dans l'hôtellerie-restauration à laquelle la profession envisage de remédier par des augmentations de salaires – mais que le gouvernement adopte par facilité. Questions : le protectionnisme ne serait-il pas plus efficace pour préserver l'emploi et l'investissement productif plutôt que la rente, pour rétablir l'équilibre du commerce extérieur ?

■ **Un syndicat très politique.** – La CFDT et la Fondation Jean Jaurès viennent de créer un comité d'experts en sciences sociales qui vise à « rassembler les ressources et à les mettre à la disposition du débat public pour une meilleure compréhension et une meilleure gestion de la crise du Covid-19 et de ses suites ». Parmi les experts figurent

des économistes, historiens, philosophes, sociologues, un juriste, un psychiatre et un professeur d'éthique médicale. Ils viennent de produire une note intitulée *Une société fatiguée ? « L'histoire n'est pas avare d'exemples où les sociétés politiques renoncent d'elles-mêmes, par découragement, à exercer leurs propres droits et à défendre leurs principes (...) Par conséquent, si l'on doit prêter attention à la plainte d'une société fatiguée, ce n'est pas seulement par compassion mais par vigilance politique »*, peut-on y lire sous la plume de l'historien Patrick Boucheron.

Trois autres notes devraient suivre début 2022 sur notre rapport au temps, la confiance des dirigeants dans les administrations et le logement des migrants. Laurent Berger candidat ?

■ **Nos politiques vont devoir se mouiller.** – L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) vient de publier quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le premier – le plus efficace – table sur un changement radical de nos comportements : un tiers de la population ne mange plus de viande, le bâti existant est optimisé et la rénovation énergétique, encouragée. Le deuxième envisage un soutien aux circuits de proximité, promeut des villes moyennes où tout est accessible. Dans le 3, la biomasse fournit l'énergie, on déconstruit pour mieux reconstruire, les transports sont électriques mais nos comportements changent peu. Le 4 modifie à peine nos modes de vie (domotique, transports connectés...) et tente d'en réparer l'impact. N. P.

La justice dans tous ses états !

Les États Généraux de la Justice sont lancés depuis mi-octobre pour un marathon de 120 jours dans le but affiché de rétablir la confiance. Le tout est piloté par l'Élysée dans une opacité et une verticalité dénoncées par les différents acteurs de la vie judiciaire qui s'interrogent aussi sur leur opportunité.

Il est loin, cette campagne présidentielle en 2017 où le candidat Macron saluait le travail de la justice de « *moralisation de la vie publique* », lorsqu'elle s'intéressait au cas de son adversaire François Fillon ! Quatre ans plus tard, trois gardes des Sceaux se sont succédé et les réformes n'ont pas cessé, les procès d'hommes politiques non plus. L'Élysée comptait beaucoup sur Éric Dupont-Morette pour mettre au pas une institution jugée trop corporatiste mais, très vite, la présidence a déchanté devant cette personnalité incontrôlable qui mécontentait tout le monde y compris ses anciens confrères. Il fallait donc trouver une issue : Chantal Arens et François Mollens, les deux plus hauts magistrats de la cour de cassation, lui ont fourni un prétexte en juin en proposant des États Généraux de la Justice.

Le 18 octobre, l'opération est lancée, un calendrier contraint est établi et une méthode définie. Cette dernière vise d'abord à écarter le garde des Sceaux du dispositif : le pilotage des États Généraux est confié à un comité présidé par Jean-Marc Sauvé, fin connaisseur de l'institution. Il fait partie de ces hommes raisonnables et déterminés qui ont servi avec intelligence l'État pendant plusieurs décennies. Il a composé son comité avec des personnalités qui ont reçu l'aval de l'Élysée. La Chancellerie se trouvant en situation d'exécutant pour gérer des « *ateliers délibératifs* » composés d'un panel de citoyens qui donnent leur avis, comme d'ailleurs le public qui peut le faire au travers d'une plateforme dédiée. Les professionnels de la justice sont également consultés mais ne disposent pas d'une place particulière dans le dispositif.

Dès les premiers jours, des grains de sable sont venus gripper ce dispositif. Le premier était inattendu : il s'agit d'une note d'une vingtaine de pages de la Cour des comptes venant critiquer sévèrement, dès le 21 octobre, la gestion de l'institution judiciaire et proposant ses propres solutions. Puis viennent ensuite les anciens confrères du ministre de la Justice, les avocats du syndicat des avocats de France (SAF) qui ne sont pas tendres : « *Prendre les citoyens à témoins, faire mine de les consulter sur un constat établi, connu et documenté, pour justifier de privilégier l'inertie à l'action, c'est insulter leur intelligence et mépriser les professionnels épuisés d'une Justice à bout de souffle* » (communiqué du 22 octobre). Les autres professionnels de la justice se montrent guère plus complaisants dénonçant « *une opération de communication* » pour le Syndicat de la



Jean Marc Sauvé est en charge des États Généraux de la Justice. Mission impossible ?

magistrature, ou encore l'Union Syndicale des Magistrats, majoritaire dans la profession, qui évoque « *la préparation du programme justice* » du futur candidat à la présidentielle. En effet, on voit progresser à bas bruit dans les antichambres du palais présidentiel et de la Chancellerie la sépara-

Une « envie de pénal » se substitue de plus en plus à la responsabilité du personnel politique devant les électeurs.

tion du parquet et du siège que l'on essaie de vendre à la profession. Le Syndicat des greffes de France/FO pense que les tribunaux sont à « *l'époque des dinosaures* » et considère que l'argent consacré à ces États Généraux serait plus utile dans les tribunaux sinistrés qui survivent grâce aux emplois précaires.

On voit mal ce dispositif répondre aux questions de fond qui se posent à l'institution judiciaire. En effet, celle-ci est devenue, malgré elle parfois, le principal régulateur de la vie sociale et politique. Une « *envie de pénal* » (Philippe Murray) se substitue de plus en plus à la responsabilité du personnel politique devant les électeurs. Le juge administratif n'hésite plus à délivrer des injonctions à l'État lorsqu'il ne lutte pas suffisamment contre la pollution

et le changement climatique ; il doit donner son point de vue sur la politique sanitaire menée par le gouvernement, comme le montre l'actualité récente. La justice est désormais instrumentalisée par des groupes de pression ou des intérêts particuliers. Enfin, elle n'arrive plus à assumer les contradictions que lui imposent les politiques : par exemple, face à un courant de fond qui vise à lui demander d'être de plus en plus répressive, elle ne dispose pas de places de prison en nombre suffisant. Mme Belloubet n'a pas hésité, dans une circulaire du 20 avril 2020, dite de régulation carcérale, à demander aux parquets de ne pas mettre à exécution les courtes peines d'emprisonnement ni les plus anciennes : on les exécute désormais en fonction des places disponibles en détention...

La Cour des comptes, dans sa note sur la justice, met également le doigt là où cela fait mal et les États Généraux n'y pourront rien. Son constat sur les retards en matière numérique fait l'unanimité chez les professionnels. D'autres sujets fâchent. Le premier a trait à la réforme des cours d'appel, jugées trop nombreuses et de taille insuffisante pour certaines. Elles ne correspondent pas toutes, de surcroît, à la carte administrative des services déconcentrés de l'État. Les avocats sont vent debout contre cette réforme, plusieurs fois reportée, car ils craignent une perte de clientèle dans les barreaux siège des cours d'appel supprimées. Le second porte sur l'évaluation des charges de travail des magistrats et des fonctionnaires de justice : il s'agit d'un sujet tabou car les normes qui en résulteraient permettraient de faire des comparaisons entre juridictions, alors qu'on sait que les effectifs sont répartis sans toujours tenir compte des charges de travail.

Ces États Généraux vont-ils servir à quelque chose ? On attend les recommandations du comité de pilotage pour la fin du mois de février 2022. Beaucoup pensent qu'il s'agit d'une démarche inutile car déjà en 2017 « *les chantiers de la justice* » de Mme Belloubet avaient pour objectif de rétablir la confiance dans cette institution... Les mesures budgétaires qui pourraient être préconisées devront attendre au mieux l'été 2022 et l'arrivée d'une nouvelle majorité parlementaire dont on ne connaît pas le contour, ainsi que celle d'un nouveau garde des Sceaux, mais également peut-être d'un nouveau président de la République... Voilà une équation à plusieurs inconnues dont personne ne connaît le résultat. Il était donc urgent d'attendre et d'apaiser les esprits. ■

JACQUES DUCONSEIL.

Israël : six mois sans faute

Netanyahu n'est pas revenu. Il n'y aura pas de cinquième élection. L'alternance aura lieu dans dix-huit mois. Le contrat de gouvernement a tenu.

Ce n'était pas évident le 13 juin dernier : une coalition hétéroclite de huit partis de l'extrême droite à la gauche avec un parti arabe, une voix de majorité à la Knesset, un Premier ministre issu de l'un des plus petits partis ayant même subi une défaite électorale, un Netanyahu, passé dans l'opposition, qui n'abandonne pas le combat (après des vacances à Hawaï et toujours objet de poursuites judiciaires).

Tout aurait pu capoter le 14 novembre : si le budget n'était pas adopté, le retour aux urnes, pour la cinquième fois en trois ans, était automatique. Aucune voix n'a manqué. Personne dans la majorité ne souhaitait évidemment retourner devant les électeurs sur un constat d'échec. Le parti Likoud de Netanyahu était donné vainqueur dans les sondages. Le miracle s'est accompli dans la nuit du 3 au 4 novembre : un budget 2021/2022 voté, le premier en trois ans.

Le succès en revient largement au pragmatisme du Premier ministre Naftali Bennett, un ultra-sioniste religieux qui,



Naftali Bennett. Une bonne surprise pour la communauté internationale.

au risque de perdre la plupart de ses électeurs, s'est révélé un homme de consensus. Chacun y a mis du sien : la droite a accepté de faire droit aux revendications des Arabes israéliens ; Mansour Abbas a obtenu près de 15 milliards d'euros pour eux ; la gauche a admis de financer des infrastructures et des logements dans les « implantations » juives en Cisjordanie.

Le nouveau gouvernement a conquis la respectabilité internationale, terrain qui avait été monopolisé par Netanyahu : de Moscou à Washington, de Berlin à Glasgow à la COP 26, Bennett est le bienvenu. Il s'est lancé dans la brèche ouverte

par les accords d'Abraham avec les Émirats arabes unis et Bahreïn, le Soudan et le Maroc. La coopération bat son plein dans tous les domaines. Un accord tripartite entre Israël, Abu Dhabi et la Jordanie vient d'être conclu en matière d'énergie verte. L'aspect le plus spectaculaire est dans le domaine de l'armement. Pour la première fois, le drapeau à l'étoile de David flottait au salon aérien de Dubaï. Le chef des renseignements paraissait au dialogue stratégique de Manama. Un accord-cadre était signé à Rabat. Des exercices aériens militaires communs sont prévus. La raison de cet activisme est évidente : l'Iran, à la veille

de la relance des négociations nucléaires, le 29 novembre à Vienne.

La Knesset tous partis confondus a fêté le premier anniversaire des accords d'Abraham : Benny Gantz, alors allié de Netanyahu, et aujourd'hui toujours ministre de la Défense ; Yaïr Lapid, actuel numéro 2 et ministre des Affaires étrangères, appelé à succéder au Premier ministre en 2023, inaugure de nouvelles ambassades de l'État hébreu en terre arabe. Le 12 décembre, peu de pays boycotteront le concours de Miss Univers qui se tient pour la première fois en Israël. ■

MARIE-JO YORK.

Les Faits majeurs

■ **Argentine.** – L'ancien président Mauricio Macri a été mis en examen pour avoir fait espionner les familles des militaires disparus dans le naufrage du sous-marin San Juan en 2017.

■ **Autriche.** – Deux mois après la démission du chancelier Sebastian Kurz, l'ÖVP (droite conservatrice) a désigné, le 3 décembre l'actuel ministre de l'Intérieur Karl Nehammer à la direction du parti. Âgé de 49 ans, il devrait être nommé à la tête du gouvernement dans les prochains jours. Soupçonné de favoritisme et de détournement de fonds publics, Kurz a pour sa part annoncé qu'il quittait définitivement la vie politique.

■ **Birmanie.** – La junte s'est indignée, en fin de semaine dernière, du refus de l'ONU d'accueillir l'un de ses émissaires en lieu et place du représentant nommé par le gouvernement déchu d'Aung San Suu Kyi. Ce refus est une épine dans le pied du nouveau pouvoir militaire, à la recherche d'une reconnaissance internationale. La junte est accusée d'avoir délibérément massacré des dizaines de manifestants en mars 2021 à Rangoon.

■ **Liban.** – George Kordahi, ministre de l'Information, a annoncé sa démission, le 3 décembre, après plus d'un mois de crise diplomatique avec l'Arabie saoudite et d'autres États du Golfe. Fin octobre, Kordahi avait en effet déclaré dans un entretien que les rebelles chiites houthis combattaient au Yémen pour se défendre contre l'agression du voisin saoudien.

C.M.

Voix étrangères

■ **Leningraz.** Seconde ville d'Autriche, Graz, capitale de la Styrie, au Sud du pays, 300 000 habitants, a, depuis le 20 novembre, un maire membre du parti communiste autrichien (KPÖ), le plus ancien parti communiste européen, qui avait disparu de la scène depuis 1945. En réalité ce parti n'existe pas sur le plan national, où il recueille moins d'1 % des voix. Mais, à Graz, il est passé de 1,8 % en 1983 à près de 30 % aux municipales du 26 septembre, devançant le parti conservateur du maire sortant, élu depuis 18 ans. Une alliance rouge-vert-rouge (15 communistes, 9 verts, 4 sociaux-démocrates) a permis à Elise Kahr de devenir le premier maire communiste de l'histoire autrichienne.

Pour *The Economist* l'exemple de ce pays, « bourgeois », occupé par les Soviétiques jusqu'en 1955,

révèle que « *le spectre du communisme ne hante plus l'Europe* ». Le cas de Graz est, certes, spécifique, puisque le succès s'appuie sur un travail de terrain que la dame et son équipe ont accompli depuis sa première élection de conseillère municipale en 1993. La municipalité avait entendu les confiner dans le secteur du logement, dont ils se sont servis comme tremplin. Leur politique en faveur des locataires, leur programme avec comme mesure phare « *un vélo pour chaque enfant* », leur sens de la redistribution (deux-tiers de leurs salaires au profit des nécessiteux), l'hebdomadaire libéral britannique en conclut : « *un monde sans capitalisme demeure leur objectif. Mais une ville avec plus de logements sociaux en fera office pour le moment* ».

Pour être avertis de ces détails, il fallait lire *Solidaire*, le journal en ligne du Parti du Travail Belge (PTB). Même *L'Humanité* s'est contentée de reprendre l'article

belge. Le PTB est l'autre gagnant remarqué par *The Economist*, dans un autre pays historiquement aussi peu touché par le marxisme. Le PTB, à ses origines (1979) un parti trotskiste et maoïste, est subitement passé des marges de la politique belge jusqu'à devenir le second parti de Wallonie et de Bruxelles et à entrer au Parlement flamand. La mue sera complète avec l'élection à sa présidence le 5 décembre 2021 du flamboyant Raoul Hedebouw, 44 ans, né de parents flamands, élevé à Liège, parfait bilingue, à la tête du seul parti unitaire belge, dicit *La Libre Belgique* : « *Wij zijn één* » (Nous sommes un).

Et *The Economist* de conclure : « *En 1869, Karl Marx avait stigmatisé la Belgique comme "le paradis du propriétaire, du capitaliste et du prêtre"*. En 2021, la Belgique offre la meilleure opportunité européenne pour l'idéologie qui porte son nom ».

Y. L. M.

Comme les pièces d'un jeu de patience finissent par s'emboîter, les intervenants extérieurs au conflit libyen, longtemps opposés, commencent à combiner leurs efforts. Les acteurs locaux pourraient suivre.

Puzzle libyen

PAR YVES LA MARCK.

Les manœuvres diplomatiques s'accélérent depuis le cessez-le-feu du 23 octobre 2020 et la finalisation en février 2021 d'une « feuille de route pour la phase préparatoire en vue d'une solution compréhensive », élaborée par un forum de dialogue politique à Tunis en novembre 2020. Une conférence internationale, à Berlin, entérinait, le 23 juin 2021, des « conclusions » en 58 points. Le sommet de Paris du 12 novembre n'a fait que confirmer « l'engagement de la communauté internationale ».

Le jeu des puissances. Sous ce vocable se cachent de soudains rapprochements entre ennemis ou rivaux : la rencontre entre le prince héritier des Émirats arabes unis et le président turc à Ankara, le 25 novembre, n'est qu'une des dernières en date. La France et l'Italie, qui avaient toujours joué dans des cours séparées, se sont accordées, en signant, le 26 novembre, un traité d'amitié qui devrait faciliter la concertation en matière de politique étrangère, à commencer par la Libye.

La rivalité entre Ankara et Moscou, chacun soutenant son camp, l'Ouest (Tripoli) contre l'Est (Benghazi), avait toujours été à fleurets mouchetés, y compris par mercenaires interposés (dont des Syriens de chaque côté). Moscou était moins engagé qu'en Syrie et moins directement concerné qu'en Afghanistan. Sa diplomatie avait déployé des trésors d'habileté. La manière de Poutine est de garder deux fers au feu. Ses envoyés parlent avec toutes les parties. Ils ont leurs entrées à Tripoli. À l'Est, ils ont montré qu'ils ne sont pas liés au maréchal Haftar, à partir du moment où celui-ci tente des aventures et perd sa mise. Le président du Parlement, qui a démenagé de Tobrouk, QG du maréchal, à Benghazi, a été reçu au Kremlin. Le consensus Aguila Saleh Issa, en place depuis 2014, pourrait passer comme son favori dans l'élection présidentielle, de préférence au trop controversé maréchal. Au début de l'année, il aurait pu être acceptable par Tripoli comme Premier ministre du nouveau gouvernement d'union. Mais ce fut un autre qui fut choisi, un outsider, Abdelhamid Dbeibah, qui lui aussi fut reçu à Moscou dès avril – via Ankara ! Tous sont candidats aux élections présidentielles du 24 décembre.

L'inconnue des élections. Les parrainages extérieurs ne suffisent certes pas à régler les différends. Ceux-ci néanmoins sont pour le moment d'ordre plutôt juridique que militaire. Le Parlement à l'Est a voté des lois électorales qui ne satisfont pas Tripoli. Le Premier ministre à Tripoli ne de-



Le maréchal Khalifa Haftar. Longtemps soutenu par Paris et Moscou, son heure de gloire semble passée.

vait pas pouvoir faire acte de candidature selon les accords conclus, et pourtant il se présente. Si la volonté politique existe, on devrait pouvoir surmonter ces problèmes. L'objectif est de tenir ces élections « *quoi qu'il en coûte* » pour enclencher une dynamique. Le test ne devrait pas être celui du 24 décembre, mais le second tour supposé se tenir le 14 février en parallèle à des élections législatives.

La France jouit-elle encore d'une influence dans le dossier libyen ?

Aux yeux de la plupart des intervenants extérieurs, ces dernières risquent d'officialiser la fragmentation excessive du pays entre clans, mais surtout entre milices. D'où le mythe de « l'homme fort » qui avait longtemps favorisé la position personnelle du maréchal Haftar. Ces élections ne sont-elles pas anachroniques au moment où la Tunisie voisine renoue avec l'autoritarisme sous le président Saïed, lequel s'est rapproché de l'Égyptien Al-Sissi, où le parti islamiste a perdu les élections au Maroc et où le président Tebboune s'est imposé au *Hirak* algérien, sans parler du coup d'État militaire à Khartoum ? Une personnalité forte, mais moins clivante que lui, satisferait sans doute toutes les parties.

Que les puissances se mettent d'accord, pour des raisons qui ne concernent que

leurs intérêts nationaux, et l'ONU se sent court-circuité. Quand on dit l'ONU, ce n'est pas le Conseil de Sécurité qui n'est que leur reflet, mais le système onusien, les missions d'assistance ou de maintien de la paix et les envoyés spéciaux du Secrétaire général comme médiateurs neutres.

Les meilleurs diplomates s'y sont cassé les dents comme le Libanais Ghassan Salamé qui avait jeté l'éponge en mars 2020. Après un intérim américain de six mois, un Bulgare fut nommé qui fit faux bond au dernier moment, puis un Slovaque qui avait pourtant fait ses preuves en Afghanistan, en Irak et au Liban, et qui vient d'envoyer sa démission le 23 novembre à un mois de la tenue des élections. Un Britannique qui s'est illustré en Afghanistan et en Somalie, devrait lui succéder dans l'urgence.

La France marginalisée ? Français et Britanniques qui, face à la révolution de février 2011, favorisèrent le renversement de Mouammar Kadhafi, assassiné le 20 octobre 2011, voici dix ans, ont renoncé à jouer un rôle moteur. Il est stupéfiant de voir à quelle vitesse ils ont été marginalisés. Londres ne pensait qu'à récupérer un jour les accusés de l'attentat de Lockerbie. On en parle toujours. La ministre libyenne des Affaires étrangères y a presque perdu son poste. Mais Paris ? Rome a négocié pour gérer l'arrivée des migrants en Sicile. Paris s'est laissé obnubiler par l'éradication des poches de l'État Islamique (EI), dont Haftar a su jouer pour s'imposer. Il s'était fait fort de contrôler les deux grandes routes de migrants chez lui, à Koufra, depuis le Soudan, et au Fezzan, à Sebha, depuis le Niger. L'étroite alliance militaire franco-égyptienne a fait le reste. Cela ne fait pas une politique libyenne.

Le ministre Le Drian – qui suit le dossier depuis 2012 à la Défense puis depuis 2017 aux Affaires étrangères – tire gloire aujourd'hui d'avoir « abandonné » Haftar, à partir du moment où d'anti-terroriste il était devenu en 2019 chef de guerre dans son offensive contre Tripoli. Mais n'aurait-on pas applaudi s'il avait unifié le pays sous son commandement ? L'humiliation infligée par les Turcs reste en travers de la gorge du ministre et de son chef. Erdogan a empêché alors un règlement de la question libyenne tel qu'attendu sinon programmé par les autres riverains de la Méditerranée. Mais qu'en pensent les 2,83 millions de Libyens inscrits sur les listes électorales ? Gageons que les chancelleries des grandes démocraties espèrent que ce qui fut manqué par les armes pourra se rattraper par les urnes. ■

© WIKIMEDIA, PHOTO : MAGHAREBIA



© WIKIMÉDIA. PHOTO : CHRIS 93.

Séance à la chambre des députés en 1907. (Toile de René-Achille Rousseau Decelle). L'affrontement droite-gauche a atteint son paroxysme sous la III^e République.

Droite-gauche : dialectique du conflit

Le vieux clivage français entre la droite et la gauche s'est universalisé. Pourtant, on a souvent affirmé que cette division bi-séculaire était dépassée et la Nouvelle Action royaliste, comme tous les mouvements gaulliens, a toujours voulu se situer au-delà et ailleurs. Marcel Gauchet nous invite à repenser la question.

Le conflit entre les tendances politiques est une donnée permanente des sociétés, qui s'est renforcée lorsqu'elles ont adopté le suffrage universel. Cette conflictualité suscite deux réactions qui sont liées : la volonté de dépasser les divisions pour trouver l'unité ; la nécessité de se situer sur l'échiquier politique. Cette mise en situation personnelle dépend de la manière dont on envisage le dépassement du conflit et, souvent, de la situation sociale dans laquelle on se trouve.

Les citoyens engagés au vote, par leur militantisme ou par les responsabilités qu'ils exercent, sont à la fois des acteurs du jeu politique et des observateurs trop impliqués pour analyser objectivement des situations momentanées et des mouvements historiques qu'on peut se représenter de différentes manières. La vie politique mêle en effet, dans des proportions variables, des luttes de classes, des conflits de représentation et des affrontements entre personnes mues par la volonté de puissance. Pour y voir clair, nous bénéficions du point de vue de ceux, philosophes, sociologues, qui se placent en situation d'extériorité pour nous faire voir tout ce qui nous échappe. Ainsi Marcel Gauchet, qui reprend, dans un essai récent, *La Droite et la gauche, Histoire et destin*, le lancinant problème du clivage droite-gauche et qui nous permet, en un

moment d'extrême confusion, de réviser nos analyses et nos représentations.

Un clivage né avec le Parlementarisme.

Quant à l'histoire, il faut d'entrée de jeu corriger la perspective. Ce n'est pas la Révolution française qui a engendré l'affrontement entre la droite et la gauche : il s'agit là d'un « faux départ » car, au sein des assemblées révolutionnaires, la délibération réunit des volontés individuelles en vue de l'expression d'une Volonté générale qui ne doit pas être entravée par des factions. Celles-ci existent, bien entendu, mais la droite et la gauche que l'on distingue en même temps que leurs subdivisions sont, aux yeux des révolutionnaires, en contradiction avec l'idéal de la Représentation nationale.

Le clivage se crée au tout début de la Restauration lorsque, le 7 octobre 1815, la majorité ultra-royaliste s'installe à la droite des chambres, face aux modérés. On verra apparaître une gauche – les Indépendants – après les élections de 1817, mais elle a été précédée en 1816 par le groupe des Constitutionnels qui incarnent l'esprit de compromis. D'où un paradoxe appelé à un très riche avenir : « Il y a une droite et une gauche parce qu'il y a un centre », ce qui établit une forte différence entre le parlementarisme français et le parlementa-

risme britannique qui repose quant à lui sur un conflit à deux acteurs – *whigs* et *tories*, puis travaillistes et conservateurs. C'est également sous la Restauration qu'apparaît l'une des caractéristiques majeures du débat national : sous la simplicité du clivage, la diversité des tendances. Dès avant 1820, on voit apparaître une extrême droite et une extrême gauche, un centre droit et un centre gauche. Chaque tendance compte déjà de subtiles nuances, mais surtout, le gouvernment qui ne peut seulement s'appuyer sur le centre doit trouver des alliés chez les modérés de la droite ou de la gauche.

L'avantage du clivage droite-gauche, c'est qu'il offre à chacun une claire représentation de la confrontation politique, sans rien perdre de la complexité du positionnement des sous-tendances. Et l'on vérifiera, tout au long de l'histoire du parlementarisme, que la richesse de la palette politique permet l'intégration des forces qui récusent le système mais qui peuvent venir s'installer à l'un des extrêmes et le contester de l'intérieur dans un débat où la violence des paroles prononcées à la tribune et sur les bancs évite, la plupart du temps, la violence de rue.

La dynamique intégratrice du parlementarisme s'est accompagnée, pendant plusieurs décennies, d'un glissement des

grandes forces politiques de la gauche vers la droite sous la pression des partis récemment intégrées : les monarchistes libéraux sont éliminés par le parti républicain ; puis le parti radical, qui était à gauche face aux modérés « opportunistes », est déporté vers la droite par l'arrivée des socialistes, qui sont poussés de l'extrême gauche vers la gauche par les communistes. Mais le glissement s'arrête là car le Parti communiste n'a pas été débordé par sa gauche, puisque les gauchistes ne sont pas entrés au Parlement après 1968. La faiblesse de la représentation parlementaire de l'extrême droite n'a jamais pu entraîner un mouvement inverse – de la droite vers la gauche des assemblées.

Les clivages parlementaires valent pour le pays tout entier, qui vit la bipolarisation dans le souvenir de la Révolution française. Cependant, après 1848, on se représente un affrontement des Rouges contre les Blancs et cette opposition a subsisté dans certaines régions du Midi jusque dans les années cinquante du siècle dernier. Mais quand toute la représentation nationale s'affirme républicaine, après la défaite du parti monarchiste et le Ralliement des catholiques, c'est le clivage droite-gauche qui s'impose.

Un clivage qui résume tous les conflits. Comme l'explique Marcel Gauchet, ce clivage donne au conflit une définition stable, dégagée de cadres idéologiques trop rigoureux. Cette souplesse dogmatique permet d'accueillir et d'intégrer toutes les évolutions possibles des groupes et des sous-groupes partisans. « *L'incomparable puissance de la droite et de la gauche, c'est d'être des notions indéfiniment ouvertes, toujours susceptibles d'enrichissement ou de renouvellement sémantique* ». C'est pourquoi on cherche, sans jamais la trouver, une pure essence de la Droite et de la Gauche qui sont, par-delà leurs formes conjoncturelles, des « *notions-mémoires* » qui intègrent tous les conflits depuis 1789 dans une même histoire – celle de la lutte des mêmes contre les mêmes.

Cette image de la lutte centrale, permanente et décisive a intégré toutes les formulations conflictuelles : l'ordre et le mouvement, les rouges et les blancs, les monarchistes et les républicains et même les bourgeois et les prolétaires puisque les partis de classe – et plus particulièrement le Parti communiste qui se disait à l'avant-garde de la classe ouvrière – se sont finalement inscrits dans le clivage droite-gauche. Cette structuration du combat politique masque cependant un profond remaniement du républicanisme issu de la Révolution française. Marcel Gauchet peut écrire que dans notre pays « *la démocratie a dû se constituer contre la République* ». La République des républicains conçoit en effet la Représentation nationale comme l'expression d'une collectivité politique débarrassée de toutes les sociétés particulières – factions, corporations – et soudée



Le philosophe Marcel Gauchet. Le clivage droite-gauche est au cœur de l'expérience démocratique.

par la Volonté générale. Or la formation de partis politiques liés aux dures réalités de la lutte des classes ruine l'unicité de la Représentation et installe dans les assemblées parlementaires l'irréductible complexité des affrontements entre les groupes – officiellement reconnus en 1910. Le député français est député de la Nation, il est libre de son vote puisque le mandat impératif est proscrit, mais il est généralement membre d'un parti et affilié à un groupe qui impose la discipline de vote. Tel est le paradoxe qu'il lui faut assumer.

Moins le clivage droite-gauche est visible, plus il est enraciné, car la contradiction est désormais installée « à tous les niveaux de l'expérience démocratique ».

La recherche du centre. L'autre ruse de la dialectique droite-gauche, c'est l'existence d'un centre qui est à la jointure des tendances internes aux partis de droite et de gauche. L'affrontement bipolaire n'engendre pas le bipartisme mais au contraire une fragmentation partisane qui produit sous la III^e République de fragiles équilibres parlementaires. Mais il faut aussi observer avec Marcel Gauchet que, dans les années trente, le Parlement est lui-même central dans le débat politique national puisque l'influence idéologique des extrêmes – le Parti communiste, l'Action française – est importante dans le pays, mais trop faible dans les assemblées pour effacer le clivage droite-gauche. Réactionnaires ou révolutionnaires, les utopies politiques animent les rues, mais les gouvernements successifs opèrent généralement

au centre – et ce décalage entre la rue et la Chambre alimente un antiparlementarisme remarquablement impuissant.

La recherche d'un centre marque encore la IV^e République, où le parti charnière constitué par le Parti radical fait défaut, et les débuts de la V^e République quand le centrisme jette ses derniers feux avant de disparaître. Mais le clivage droite-gauche continue de structurer le débat politique après 1958 sans qu'on parvienne à trouver une nouvelle formulation des conflits politiques et sociaux. Comme d'autres, nous avons présenté des analyses selon les familles d'esprit, ce qui ne manque pas de pertinence, mais les distinctions de ce type ne parviennent pas à rendre compte de la structuration effective du champ politique. Les traditions politiques, sous leur apparente continuité, sont en effet très évolutives – pensons à la tradition royaliste ! La structuration politique intègre, comme l'ont montré André Burguière et Jacques Revel, un système idéologique, un système électoral et un système gouvernemental qui connaissent leurs propres contradictions internes. Tous ces facteurs et toutes ces discordes perturbent les citoyens et troublent les électeurs qui peuvent, en désespoir de cause, se définir selon le clivage droite-gauche pour deux raisons : il est abstrait, en ce sens qu'il échappe aux dénominations partisans et intellectuelles ; il offre à chacun la possibilité d'une identification symbolique. Sur ce second point, la démonstration de Marcel Gauchet mérite un débat, qui pourrait avoir lieu lors de la présentation du livre aux Mercredis de la NAR.

Les réflexions de Marcel Gauchet, ici brièvement évoquées, remontent à trente ans et leur reprise dans un nouveau livre est suivie d'une postface consacrée à l'analyse des bouleversements récents : effondrement du communisme, crise de la social-démocratie, écologisme, populisme... Marcel Gauchet décrit le « *brouillage à gauche* » et le « *brouillage à droite* » qui font perdre de vue le clivage bi-séculaire, mais qui, selon lui, ne le font pas disparaître. Moins il est enraciné, car la contradiction est désormais installée « *à tous les niveaux de l'expérience démocratique* ». La contradiction est au cœur du libéralisme où la tendance démocratique s'oppose à la tendance oligarchique, mais elle marque aussi le conservatisme, où s'affrontent deux conceptions de l'autorité. Le socialisme, quand il réapparaîtra, verra s'opposer le désir d'émancipation au besoin de participation. Que ces conflits s'inscrivent ou non dans le clivage droite-gauche, il faudra retrouver un point d'équilibre, une centralité. ■

BERTRAND RENOUVIN.

► Marcel Gauchet, *La Droite et la gauche, Histoire et destin*, Gallimard, *Le Débat*, 2021. Toutes les citations sont de l'auteur.

Macron, une intelligence artificielle



Damon Mayaffre.

politique ». C'est en revanche un « logogriphe, c'est-à-dire une énigme verbale ». Ce ne sont donc « ni sa politique ni le contenu de ses mesures » – évidents – « qui demandent à être décryptés, mais ses mots et son discours, mystérieux à bien des égards ».

Damon Mayaffre a utilisé une méthode d'analyse : la « logométrie ». Il s'agit de « traiter » des discours numérisés avec l'aide du logiciel Hyperbase, diffusé par le CNRS et l'Université Nice Sophia Antipolis. Cette étude systématique dégage des récurrences, lignes de forces ou incongruités.

Damon Mayaffre en tire-t-il quelque chose d'instructif ? À notre très grande surprise, oui. Cela tient-il à la matière constituant le corpus, c'est-à-dire tous les discours de Macron au sens large, à l'exception de ceux prononcés hors de France et ceux de ses prédécesseurs sous la V^e République ? Ce qui est sûr, c'est que ce que nous apprend Damon Mayaffre sur le Président va à l'encontre de beaucoup d'idées reçues. Ne serait-ce que par le vocabulaire qu'il emploie, sa richesse et sa variété, Emmanuel Macron se distingue – et de loin d'ailleurs ! – d'un Charles de Gaulle et d'un François Mitterrand, dont il connaît vraisemblablement les discours sur le bout des doigts puisque, sans arrêt, il

les paraphrase (quand il ne les pille pas allègrement...), leur fait des clins d'œil, à des décennies de distance. À ce propos, si Macron cite beaucoup les autres, hommes politiques et écrivains, c'est parce qu'il les a vraiment lus, écoutés, analysés et... digérés pour ses propres besoins. Comme le ferait une intelligence artificielle (IA), mais à visage humain.

Macron, une « intelligence artificielle » ? À lire Damon Mayaffre, il fonctionne en tout cas comme l'un de ces processus d'imitation de l'intelligence humaine reposant sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Tout comme une IA qui se serait constituée sa propre base de données, Macron interagit de façon « pragmatique », s'adapte à son environnement pour réaliser ce pour quoi il semble programmé : garantir la continuité dans le changement, faire du neuf avec du vieux. Grâce aux machines auxquelles il a eu recours, Damon Mayaffre nous permet en somme de mieux comprendre celle, fascinante, dont il nous entretient. ■

SAMUEL BON.

► **Damon Mayaffre, Macron ou le mystère du verbe**, Éditions de l'Aube, mai 2021.

Parmi les rares ouvrages sérieux consacrés à Emmanuel Macron, il y avait celui de Pierre-André Taguieff (*Macron : miracle ou mirage ?*, éd. de l'Observatoire, 2017). Il y a désormais celui de l'universitaire Damon Mayaffre

De quoi Emmanuel Macron est-il le nom ? Si l'on observe attentivement ce qu'il fait (ou fait faire), sa politique n'est pas obscure. Damon Mayaffre, chercheur au CNRS à Nice et directeur du laboratoire base-corpus-langage, ne s'y trompe pas : « Le programme politique de Macron est limpide historiquement ; il ne saurait constituer, contrairement à son discours, une surprise. Il est fait de mesures libérales d'un point de vue économique, et libérales ou libertaires du

point de vue de la société. Macron incarne dans l'histoire contemporaine un centre identifié ; une élite bourgeoise, urbaine, modérée, pragmatique et éclairée, girondine et européenne ; une République du "juste milieu" ou un radical centrisme qui reprend à la droite de gouvernement, classiquement, son essentiel, c'est-à-dire l'ordre économique et social du moment, et reprend à la gauche, modérément, le mouvement des idées. » En ce sens, « Macron n'est pas une énigme

Dans les revues

■ Front populaire

se penche sur le cli-vage droite-gauche et Marcel Gauchet, auteur d'un livre sur le sujet, examine au cours d'un entretien cette « invention française » que nous analysons pour notre part en pages 8 et 9. Les lecteurs de *Royaliste* retrouveront dans la revue dirigée par Michel Onfray beaucoup de contributeurs familiers : Arnaud Teysier, Jérôme Sainte-Marie, Jacques Sapir, Olivier Dard, Jérôme Besnard, Régis de Castelnau, David Cayla et même Bertrand Renouvin qui évoque la position de la Nouvelle Action royaliste par rapport à la droite et à la gauche. La « revue des souverainistes de droite, de gauche, d'ailleurs et de nulle part » accueille donc un royaliste



qui affirme que le souverainisme n'existe pas. C'est vraiment gentil !

Dans cet ensemble d'articles remarquables, celui que David Cayla consacre aux « quatre dénis de la social-écologie » mérite d'être souligné en raison du paradoxe qu'il examine : le tournant écologique de la gauche coïncide avec son décrochage électoral et rétrécit sa base aux classes moyennes et supérieures. Ce divorce tient à quatre non-dit. La gauche voudrait inclure des normes sociales et écologiques dans les traités de libre-échange, mais la politique commerciale relève de la compétence exclusive de l'Union européenne et l'Allemagne ne voudra rien changer à un système qui l'avantage. Il faudrait donc réaffirmer la souveraineté de la nation, ce dont la gauche ne veut pas entendre parler. Le deuxième déni porte sur la contradiction entre la critique de la consommation et la défense du pouvoir d'achat, qui se résout dans

un moralisme rébarbatif. Le troisième déni concerne les experts : l'écologisme récuse les experts économiques et encense les experts du climat sans se soucier de la perte de crédibilité de l'expertise dans une part notable de l'opinion. Enfin, la social-écologie n'affronte pas la contradiction entre les mesures d'autorité qu'implique une politique écologique et nos libertés publiques.

Dans l'article qu'Arnaud Teysier consacre au gaullisme social, notons ce qui a trait aux influences sur la pensée du Général : le catholicisme social, et Péguy, bien sûr, mais aussi le climat intellectuel dans le monde anglo-saxon à la veille de la guerre, bien exprimé par Leonard Woolf – le mari de Virginia – qui était membre du Parti travailliste et qui a dénoncé dans *Barbarians at the gate* (1939) les contradictions du capitalisme tout en récusant les différentes formes de totalitarisme.

Prévenus contre la poutinologie et la russophobie, nos lecteurs trouveront sous la plume de Jacques Sapir une évocation précise du tournant libéral – la politique économique russe – que Vladimir Vladimirovitch ne contrôle pas –, du tournant autoritaire de 2010-2012, de la fraude électorale massive dans cette démocratie introuvable où se manifestent cependant diverses formes d'opposition.

Saluons enfin la naissance d'un nouveau concept, forgé par Jérôme Sainte-Marie : le survivalisme politique. « Quand les gens trouvent que ça va mal, ils se mobilisent, mais quand ils trouvent que ça va très mal, ils laissent tomber... » et se retirent dans leur sphère familiale et leur cercle local. À méditer !

YVES LANDEVENNEC.

► **Front populaire, n° 7, « Droite & gauche, Espèces menacées ? »**, décembre 2021.

DR



par Gérard Leclerc

Dante, l'Italien universel

S sept siècles après la mort de l'Altissime, est-il possible d'entendre la parole d'un poète médiéval, alors que la mode est au plus grand mépris des héritages ? Oui, si l'on demeure persuadé que la culture, qui n'existe vraiment que dans la durée, demeure la source de nos joies les plus profondes et de nos interrogations les plus fondamentales. Pourtant, c'est avec la plus extrême prudence que je m'aventurerai sur le domaine de *La Divine Comédie*, n'en étant ni le lecteur assidu, ni même l'amateur éclairé. L'anniversaire célébré par nos amis italiens est pour moi l'occasion de réaborder cette œuvre, non sans timidité, pour tenter de comprendre à quel point elle continue à nous dominer et à nous inspirer.

Dans ce but, deux livres m'ont aidé à retrouver le poète en son temps et en son œuvre. Le premier entend nous raconter « *la vraie vie de Dante* », non sans difficultés, puisque, de l'avis du biographe, nous ne connaissons que de « *rares éléments* » du parcours d'un homme né à Florence en 1265 et décédé à Ravenne en 1321. Au lieu d'un récit très concret et proche du personnage, nous sommes plutôt contraints de nous confronter à des conjonctures à démêler à partir des traces laissées par les archives. Nous sommes pourtant propulsés dans une des plus grandes villes de l'époque (100 000 habitants) avec ses luttes intestines d'une étonnante violence, dont Dante sera d'ailleurs la victime. L'Italie est le pays le plus riche de la chrétienté, mais il n'est pas rassemblé sous l'autorité d'un roi, comme la France et l'Angleterre. Même si elle est théoriquement sous l'autorité de l'empereur allemand, la capacité d'intervention de celui-ci est pratiquement nulle.

Ce sont les villes qui se gouvernent elles-mêmes, et leur vitalité est éclatante. Ainsi que l'écrit Alessandro Barbero : « *Dans les villes italiennes, il y avait plus d'argent, plus de commerçants, plus de personnes sachant lire et écrire que partout ailleurs.* » Dante est donc le citoyen de la ville la plus éminente, matériellement et intellectuellement. Et il participe de la façon la plus directe à ses organes dirigeants. Pourtant, il n'appartient pas aux familles les plus prestigieuses, et c'est d'ailleurs comme représentant du parti populaire qu'il sera amené à des fonctions décisives, celles qui précipiteront son malheur. En effet, la chute des Guelfes blancs chassés de Florence en 1302 provoque son exil, la privation de ses biens et la menace du bûcher s'il revenait sur le territoire de la ville. Les vingt dernières années de son existence l'emmènent dans une longue errance, d'étape en étape, jusqu'à son accueil dans la superbe ville de Ravenne.

Ainsi donc notre poète n'a rien d'un solitaire retranché pour mener à bien une œuvre d'esthète raffiné. Et il n'est pas seulement citoyen actif, il est aussi penseur politique, celui qui dans son ouvrage *La Monarchie* explique que « *la seule véritable liberté est l'obéissance spontanée à la loi de César, qui doit gouverner l'humanité entière par volonté divine et qui représente l'unique pouvoir réellement public, garantie de cohabitation civile* ». C'est sans aucun doute l'expérience vécue des luttes constantes entre

cités et aussi leurs déchirements intérieurs qui aboutissent à la mutation d'un Dante guelfe à un Dante gibelin, passant de l'attachement à l'autorité pontificale au désir de suprématie impériale.

De fait, dans *La divine Comédie*, Dante n'est pas tendre avec la papauté – il enferme au moins trois papes dans son enfer. Pourtant, du point de vue théologique, il est d'une parfaite orthodoxie, si bien qu'il sera souvent cité dans les documents romains, et encore récemment par le pape François, qui lui a consacré toute une lettre apostolique. Mais là, c'est à l'auteur unique de *La Divine Comédie* qu'il convient de se référer, avec la conscience de pénétrer un univers d'une singulière densité. C'est pourquoi j'ai choisi un second ouvrage récemment paru, à savoir la traduction la plus récente du poème par les soins de René de Ceccatty.

La longue préface du traducteur se recommande d'une totale intelligence du texte auquel il s'est affronté, sachant la pertinence

du proverbe italien : *traduttore, traditore*. Traduire c'est forcément trahir, d'autant que la richesse du langage poétique impose des transpositions impossibles. Mais c'est surtout l'ampleur du poème qui défie toutes les limites : « *La particularité de ce chef-d'œuvre est d'être à la fois un voyage chez les morts, une chronique politique, un traité de géographie et de cosmogonie et un ouvrage de réflexion théologique et philosophique.* » Ceccatty remarque encore que « *le style de Dante varie considérablement d'un parler populaire (c'est un admirable dialoguiste) et parfois même enfantin, à une conception philosophique ou théologique empruntée à Aristote, Platon, Boèce, saint Augustin, Denys l'aréopagite et de nombreux Pères et docteurs de l'Église, Grégoire le Grand, Averroès, Albert le Grand, saint*

Thomas d'Aquin, saint François d'Assise, saint Anselme de Canterbury, jusqu'aux plus récents philosophes médiévaux, comme Pierre le mangeur, Siger de Brabant, Gilles de Rome ou saint Bonaventure. »

D'évidence, cette richesse qui s'enracine aussi dans l'Antiquité ne suffirait pas à conférer au poète sa portée singulière, sans le génie qui la soulève au-dessus de toutes les rhétoriques. C'est bien pourquoi Dante a inspiré tant d'artistes. C'est lui qui hante l'imagination de Michel Ange peignant le jugement dernier, mais c'est aussi lui qui aide Primo Levi à rendre compte de la tragédie de la Shoah en lui donnant les médiations littéraires nécessaires.

L'admirable aussi de l'immensité du poème, c'est l'alliance de la familiarité qui ne va pas sans exquise courtoisie et de l'ambition eschatologique qui ouvre l'horizon de l'humanité à plus qu'elle-même. En ces temps de dessèchement intellectuel et spirituel, *La Divine Comédie* défie toutes les impasses de la modernité. C'est que Dante est là avec sa force universelle qui s'adresse aussi à nous Français. Son souvenir est associé à notre quartier Latin. Encore faut-il être à la hauteur de celui qui était soulevé « *par l'amour qui meut le Soleil et les autres astres.* » ■

► Alessandro Barbero, *Dante*, Flammarion, février 2021.

► *La Divine Comédie*, trad. René de Ceccatty, Points/Seuil, 2017.

Le roman de la diplomatie

Les mémoires d'ambassadeurs sont rarement des best-sellers. Le genre est pourtant loin d'être uniforme. Il oscille entre le traité de relations internationales à la Henry Kissinger, l'épopée lyrique à la manière de Joseph Kessel ou d'André Malraux, et le roman d'espionnage sentimental à la Gérard de Villiers. La rentrée éditoriale nous fournit un exemple de chaque. Reste à savoir comment ces trois modèles cohabitent au sein d'une seule et même diplomatie.

L'opposition, si elle existe, ne réside pas tant entre terrain et cabinet, grands postes et petits postes, spécialistes et généralistes, orientalistes et globalistes, anciens et modernes. Chaque diplomate, où qu'il se trouve, hiérarchiquement ou géographiquement, sert son pays, ses intérêts, ses ressortissants et, pour le nôtre, son rang. Chacun aussi, quel qu'il soit, et quels que soient l'âge du capitaine ou la voilure du navire, a coutume de se plaindre de ne pas être écouté, pas entendu, pas suivi. Des trois ouvrages considérés ici semble néanmoins se dégager une différence d'attitude, d'état d'esprit, quasiment de philosophie.

Le Mal est aussi dans l'Amérique. Le premier à synthétiser quelque chose qui y ressemble, frisant même la métaphysique, est l'ancien ambassadeur de France aux États-Unis et ancien représentant permanent aux Nations unies, Gérard Araud, dont on a déjà rendu compte ici de ses mémoires, *Passeport diplomatique* (1). Cette fois, il s'exprime au travers d'une biographie de l'ancien secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, âgé aujourd'hui de 98 ans. L'auteur ne cache pas son admiration, non comme historien mais comme diplomate. Il est le modèle de ce qu'il aurait aimé être : « *un praticien qui réfléchit au sens de son action* ». Reprenant presque mot à mot Jacques Bainville, il dit vouloir en tout « *remonter du particulier au général pour dégager les lois qui régissent les relations internationales* ».

Au fil des pages cependant, on s'aperçoit qu'Araud cherche surtout à se confronter aux failles ou aux erreurs de son modèle. Il ne les élude pas, ce n'est pas une hagiographie, mais les intègre dans un parcours qui se situe nécessairement au sein d'un monde complexe, où tout n'est pas blanc ou noir, bien ou mal. Le diplomate est ainsi celui qui doit faire la part des choses. Où est la morale de l'action diplomatique ? « *Il faut regarder le monde en face et faire avec. Le Mal est dans l'homme, dans le monde, mais aussi, ajoute Araud, dans l'Amérique.* » Or, écrit l'excellent connaisseur de ce pays et



Le diplomate Gérard Araud : l'action diplomatique consiste à « regarder le monde en face et faire avec ».

de ses élites : « *Cela, nul Américain ne le comprendra ni ne l'admettra* ». L'Américain travaille en effet toujours pour le Bien, les autres, surtout les Français, pour le moindre mal.

Le diplomate se heurte souvent à l'incompréhension, puis à la suspicion de sa hiérarchie, plus sensible aux médias.

Regarder le monde en face et faire avec : l'exemple afghan. C'est bien ce que nous racontent deux anciens ambassadeurs de France à Kaboul, chacun à leur manière. Entre 1997 et 2001, première période de gouvernement des Talibans, la France n'était représentée que par un chargé d'affaires. Que pouvait-il faire sinon tenter d'établir avec certains ministres un semblant de relation susceptible de résoudre les difficultés qui pouvaient apparaître ? De là à accréditer l'idée que certains Talibans sont plus « modérés » que d'autres et que l'on ferait mieux de pousser ceux-ci au lieu des plus « radicaux », et le diplomate de se heurter à l'incompréhension, puis à la suspicion de sa hiérarchie, plus sensible aux médias (et à un certain BHL).

C'est le même diplomate, Jean-Yves Berthault, qui, au hasard de sa carrière, avait su nouer des liens personnels avec l'ancien roi Zahir Shah, en exil à Rome (2), puis avec le futur président Hamid Karzaï, réfugié à Islamabad. La diplomatie consiste aussi à constituer des réseaux basés sur la confiance, la proxi-

mité, les petits services, y compris avec les individus parfois peu recommandables qui, par définition, sont ceux avec lesquels il faut négocier.

Ambassadeur à Kaboul de 2005 à 2008, Régis Koetschet laisse également le portrait d'un diplomate de proximité mais plus sensible, on a dit de lui « *plus romantique* », ce qu'il appelle, après Gérard Chaliand, « *une diplomatie par la peau* », des cinq sens, parfois d'un sixième, qui prend l'allure, sous sa plume, d'une diplomatie de l'empathie et de la compassion, celle du « *bon samaritain* » qui relève les faibles, partage les souffrances et soigne les victimes. La situation, écrit-il, m'a mis du côté des « *perdants de l'histoire* ». Son ouvrage fait le lien entre les Palestiniens (il fut consul général à Jérusalem de 2002 à 2005) et les Afghans, sans aller jusqu'à tracer un parallèle entre occupation israélienne et occupation américaine. Lui aussi cependant ne désespère pas de « *Talibans modérés* ». Le premier gouvernement après la chute de Kaboul a pourtant marqué la victoire des militaires sur les politiques et la mise à l'écart de ceux qui avaient négocié les accords de Doha et que beaucoup espéraient voir s'imposer. L'envoyé américain, ex-ambassadeur à Kaboul et à Bagdad, Zalmay Khalilzad, signataire des accords, a fini par démissionner le 18 octobre.

Koetschet croit au pouvoir du Bien, Berthault à celui de l'intelligence (au sens anglais), Araud à la puissance. Entre paradis (perdu), purgatoire et enfer (glacial), un monde de dieux, un entre-deux et un univers de brutes, tous trois sont toujours déçus. C'est la loi du genre. L'échec est constitutif de la diplomatie.

« *Je chante des causes perdues sur des musiques tropicales* », disait au président François Mitterrand le chanteur Bernard Lavilliers. « *La formule claque et résonne. Je m'y retrouve* ». L'aveu est de Koetschet. Un autre diplomate allait dans le même sens en citant Camus : « *J'ai même rencontré un Sisyphe heureux* ». ■

DOMINIQUE DECHERF.

(1). Voir *Royaliste* n°1181 du 13 janvier 2020.

(2). Zahir Shah, qui avait régné de 1933 à 1973, rentrera à Kaboul, où Bertrand Renouvin lui rendit visite en août 2003. Il y décéda en 2007. Berthault écrit : « *Si les Américains avaient pressé le roi de remonter sur le trône, la guerre internationale se serait terminée beaucoup plus tôt, et l'Afghanistan aurait eu de bien meilleures chances de retrouver le chemin de la réconciliation nationale.* »

► Gérard Araud, *Kissinger. Le diplomate du siècle*, Tallandier, octobre 2021.

► Jean-Yves Berthault, *Déjeuners avec les Talibans. Révélations d'un diplomate*, Saint-Simon, septembre 2021.

► Régis Koetschet, *Diplomate dans l'Orient en crise. Jérusalem et Kaboul*, préface de Bertrand Badie, Maisonneuve et Larose, août 2021.

Iran 1953 : chronique d'un coup d'État

La France aurait-elle pu sauver le Premier ministre iranien nationaliste Mossadegh visé en 1953 par une opération de la CIA ?

A border l'Histoire par le biais de la diplomatie, le pari pour une BD n'était pas évident. Ce volume, premier d'une série annoncée, raconte assez fidèlement, grâce à la déclassification des archives américaines, l'opération AJAX : le renversement du Premier ministre iranien nationaliste Mossadegh coupable d'avoir nationalisé les pétroles. Les Américains manipulent à la fois le Chah et les ayatollahs, accusent Mossadegh d'être communiste (le parti Tudeh était puissant, soutenu depuis la Seconde Guerre mondiale par Moscou), allant jusqu'à rechercher un général compromis dans un complot pro-allemand en 1941.

Au milieu de ce guépier, la Compagnie française des Pétroles (CFP) cherche à placer ses pions, grâce auxquels elle prendra bientôt rang parmi les « majors » sous le nouveau nom de « Total ». Elle mène son jeu indépendamment de



l'ambassadeur de France à Téhéran qui, au contraire, soutient la volonté d'indépendance nationale incarnée par Mossadegh et, dans la BD, paye de sa personne pour faire échouer les attentats contre ce dernier. Il est lui-même l'objet de tentatives de meurtre, de kidnapping, de manifestations téléguidées qui rythment la dynamique de l'intrigue bien menée.

Au prix de sévères entorses à l'histoire diplomatique française, les auteurs ont dû réinventer un jeune et fringant ambassadeur de France qui, pour les historiens, manque

totale de crédibilité. Il correspond néanmoins à la version idéalisée que l'on aimerait conserver de la France Libre. Il se trouve en effet que le véritable ambassadeur de l'époque était Compagnon de Libération avec un parcours tout à fait exceptionnel. Seulement il servait une Quatrième République frioleuse, dépendante vis-à-vis des Alliés, empêtrée dans la décolonisation. On pressent déjà Suez et l'Algérie.

L'intéressé, le vrai François Coulet (1906-1984), quittera d'ailleurs la diplomatie après cette triste expérience, comme

il l'avait déjà fait le 19 juin 1940 pour rejoindre le général de Gaulle. Préférant l'action, il se reconvertit, à près de 50 ans, dans les commandos parachutistes de l'air dont il prit la tête. Sa vie pourrait également servir de modèle à un héros de BD (1). Sauf dans l'affaire iranienne où les auteurs ont gardé l'esprit contre la lettre. ■

DOMINIQUE DECHERF.

(1). Commissaire de la République à Bayeux en juin 1944, où il accueillit le général de Gaulle dont il avait été le chef de cabinet en 1941/1942, il s'était notamment opposé à la distribution de la monnaie anglo-américaine de l'AMGOT. Jeune diplomate à Helsinki en 1940, avec deux collègues il rejoignit l'Égypte puis le Tchad en traversant l'URSS. Colonel en Algérie, il restera fidèle à de Gaulle lors du putsch de 1961. Son livre de mémoires, « Vertu des temps difficiles », Plon, 1966, mériterait d'être réédité. On reprochera aux auteurs de la BD de ne pas avoir restitué le personnage dans leur épilogue documentaire qui pourtant publie une photo d'un de ses télégrammes diplomatiques.

► **Tristan Roulot et Christophe Simon, Chroniques diplomatiques. – tome 1 : Iran 1953, Le Lombard, septembre 2021.**

Le Carnet

■ **Laïcité.** – On annonce un livre d'Éric Anceau dont le prière d'insérer précise que « *La France, loin d'avoir découvert la séparation de l'Église et de l'État au début du XX^e siècle, a, dès le Moyen Âge, mis à distance et parfois avec virulence, l'autorité d'un pape.* », et nous avons déjà l'eau à la bouche ! (É. Anceau, *Laïcité, un principe. De l'Antiquité au temps présent*, Passés composés, janvier 2022).

■ **Henri IV.** – Le livre que Jean-Christian Petitfils consacre à *Nostre Henric* connaît un beau succès de librairie. Parfait cadeau de Noël pour ceux qui souhaitent faire partager un moment clé de notre histoire, où l'unité l'emporte sur les divisions. Pour oublier une campagne présidentielle qui s'annonce violente sur la forme et terne au plan des idées. (J.-C. Petitfils, *Henri IV*, Perrin, août 2021).

■ **Bourgogne.** – De Jean Sans Peur à Philippe le Bon, on assiste à la constitution d'un État qui se construit en opposition à la France et au Saint-Empire, de la mer du Nord à la Saône. Mais le rêve s'achève le 5 janvier 1477 devant Nancy. (revue *L'Histoire*, n°489, nov. 2021). ■

Exposition

■ **Les droits de l'Homme et du Citoyen.** – Les Archives nationales présentent une exposition sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Le fameux texte est présenté aux côtés de la Constitution de 1791, dont il forme le préambule, vis-à-vis de la Liberté, qu'il était prévu d'ériger sur les ruines de la Bastille. Cette plaque a été pilonnée par « le mouton national » (1) en 1793, puis tout de même conservée sous forme de compression.

C'est en juillet 1789 que l'Assemblée constituante se met à rédiger cette Déclaration, inspirée des États-Unis, des Lumières et des doléances des Français et qui doit fixer de grands principes en vue d'une Constitution. La Déclaration est votée le 26 août. Un billet du 5 octobre, signé Louis, dit : « *J'accepte purement et simplement les articles de la Constitution, et la déclaration des Droits de l'Homme*



que l'Assemblée nationale m'a présentée ». La fuite à Varennes, le 21 juin 1791, déclenche par la suite la méfiance des Parisiens. L'Assemblée temporise pour sauver le fruit de deux années de travail, en conservant un roi sans pouvoirs, jusqu'à l'achèvement de la Constitution. Le 14 septembre, le roi prête serment sur la Constitution ayant la Déclaration en préambule.

La Déclaration reflète l'esprit de John Locke. Portant sur des droits naturels véhiculés par le christianisme, elle ne concerne que l'Homme en société, excluant les femmes et les enfants. Aussi, Olympe de Gouge, en 1791, rédige sa *Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne*. Après la chute de la monarchie, en 1792, une nouvelle Déclaration, du 29 mai 1793, insiste sur l'égalité, les droits économiques et sociaux. Celle de 1795 porte sur les droits et les devoirs de l'Homme. Le texte de 1789 sera associé aux Constitutions de 1946 et de 1958. Sa valeur sera reconnue par le Conseil constitutionnel, le 16 juillet 1971. Il sera un modèle universel, inscrit par l'Unesco au « Registre Mémoire du monde » en 2003.

PATRICK SIMON.

(1). Une masse, cf. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouton_\(homonymie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouton_(homonymie))

► **Exposition « Les Essentiels », Archives nationales, 60 rue des Francs Bourgeois, Paris (3^e), jusqu'au 3 janvier 2021.**

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (32)

Henri-Clotaire Descamps

Le capitaine Henri-Clotaire Descamps fut l'organisateur des premiers groupes de résistance dans le Soissonnais. Lié au groupe de la Vérité française, qui comptait de nombreux résistants royalistes, il fut livré par un traître et assassiné par les nazis en 1942.

À Fromelles, dans les Flandres françaises, en frimaire an II (novembre 1793), toute la commune est en révolte contre la Convention qui vient de décréter la confiscation des églises. Le procureur républicain le reconnaît : « *Nous avons été obligés de laisser ouverte cette église vu la rumeur du peuple* ». Cette municipalité n'est pas la seule dans la région... C'est dans ce village qu'Anacleit (cultivateur) et Léontine Descamps ont vu naître leur fils Henri-Clotaire le 20 avril 1906.

Pendant la Grande Guerre, comme partout dans le Nord, la famille Descamps subit l'occupation, les réquisitions, les privations, la maladie et la mort de leur fille cadette. Après-guerre, leur fils, Henri-Clotaire, interne à l'institution Saint-Charles à Chaunoy est touché par la grâce. Il espère devenir prêtre, mais sa vocation est brisée en 1921 par la disparition de sa mère. En 1926-27, il est conscript à Gemersheim, au 171^e Régiment d'Infanterie (RI). En 1929, marié à Marguerite Bieux, le couple attend son premier fils, Pierre. Il accueille assez vite ses frères, Jean-Michel et Bernard.

Henri-Clotaire décide de s'engager. Admis à l'École Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent, il en sort sous-lieutenant en 1932 (promotion La Tafilalet). Le jeune officier est affecté au 153^e RI. Puis, il entre à l'École d'Application de la Gendarmerie de Versailles. Le gendarme Henri-Clotaire est nommé à Valenciennes.

En 1939, à la déclaration de guerre, il est volontaire pour les Corps francs. Promu capitaine (15 mars 40), il participe à la campagne de France où « *il donne un très bel exemple de bravoure et de maîtrise de soi* » (citation à l'ordre de l'armée).

Comme l'explique, après-guerre, son fils aîné Pierre : « *Chrétien pratiquant profond... Dès l'avant-guerre, il s'était insurgé contre l'hitlérisme païen... Mon père était influencé par l'Action française, il était de ceux que la philosophie de Maurras ne laissait pas indifférents...* » Mais il ne suit pas les consignes du martégal puisque, refusant l'humiliation de l'armistice, il s'engage, à l'insu de sa hiérarchie, dans les tout premiers groupes de résistance.

En août 1940, Henri-Clotaire Descamps est mis à la disposition de la 2^e légion de la gendarmerie et commande la section de Soissons (zone occupée). Très rapidement il entre en relation avec Maurice Dutheil de La Rochère (voir *Royaliste* n°1192) qui le met en contact avec le petit groupe de La Vérité Française (voir *Royaliste* n°1191)



Le capitaine Henri-Clotaire Descamps (1906-1942), mort pour la France.

qu'a organisé autour de Soissons Daniel Douay (transporteur) avec Eugène Delhaye, Aimé Dufour, Gilbert Jordana, Louis Leseigneur, Jean Vogel, Émile Louys, Maurice Moreau, André Meurghe, Pierre et Paul Debruyère, etc. Le groupe s'étend jusqu'à Villers-Cotterêts.

Le capitaine Descamps montra au cours de son procès un courage et une fermeté inébranlables.

Germain Tillion.

Le commandant reçoit, dans son bureau à la gendarmerie, les chefs du groupe : Jean de Launoy (voir *Royaliste* n°1190), le commandant Coqueugnot et Daniel Douay. « *C'est là que toutes les décisions étaient sanctionnées, car le capitaine Descamps était devenu l'âme de la Résistance, le conseiller et le chef moral* ». Comme le dit, après-guerre, son ami le lieutenant de la gendarmerie Achille Vanuxem : « *C'est ainsi que pour Soissons tous les détails d'exécution avaient été étudiés en ce qui concerne tant les points de parachutages d'armes que les sabotages des voies de communication...* » (1).

Le groupe va cacher le matériel militaire abandonné par l'armée française. Grâce à Eugène Delhaye, les armes sont dissimulées (2) dans les « Crasses » de l'usine Bickel où il est chef de la fonderie, d'autres dans les carrières et même dans le cimetière de Soissons.

Comme la plupart des premières associations résistantes, le petit groupe de Soissons va venir en aide aux recherchés par la *Geheime Feldpolizei* de l'*Abwehr* où la *Geheime Staatspolizei* (Gestapo), police politique du III^e Reich. Ainsi « *la maison d'Eugène Delhaye devient le centre d'accueil et de ravitaillement des évadés* ». Le service ne s'arrête pas là. Le secrétaire de la mairie de Soissons, Aimé Dufour, fournit vraies fausses cartes en tous genres...

Personne n'est étonné lorsqu'en août 1941, un jeune Belge Jacques Desoubrie (3), se présentant comme évadé d'une prison allemande, prend contact. À Soissons il rencontre Jean Vogel qui le met en relation avec le groupe parisien. Cette petite ordure nazie a été chargée par les Allemands d'infiltrer les organisations de la Résistance. Il va faire son œuvre !

À Soissons, le 25 novembre 1941, vers 7 heures du matin, la sonnette de l'appartement d'Henri-Clotaire Descamps tinte... C'est la *Feldgendarmerie* qui vient l'arrêter. Le capitaine tente de fuir... Les Allemands tirent. Blessé, il tombe. Alors les nazis le traînent jusqu'à une automobile qui part immédiatement pour Fresnes. Il y retrouve une vingtaine de ses amis de la Résistance de Soissons. Pas seulement, puisque la presque totalité du groupe La Vérité française est sous les verrous.

Interrogé très violemment, une douzaine de fois, par les sbires de la Gestapo, l'officier ne parle pas... En revanche ses tortionnaires n'hésitent pas à le traiter de communiste. Madame Descamps leur montre une photo de juin 1940, où on le voit à genoux en train de servir la messe...

Le 15 avril 1942 s'ouvre le procès des résistants. Le 31 mai, Henri-Clotaire Descamps est condamné à mort. Sa peine est soi-disant commuée en vingt ans de détention. Il quitte la France... Le 5 décembre 1942, à 5 h 21 minutes du matin, Henri-Clotaire Descamps est guillotiné à la prison de Brandebourg-Görden.

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Jacques de Lanzerme.)

(1). Descamps dans le dossier Réseau Musée de l'Homme, archives du « comité d'Histoire de la deuxième guerre mondiale ».

(2). Il s'agissait quand même de 1 700 fusils, 22 mitrailleuses, un fusil-mitrailleur, de stocks de grenades et de munitions et... d'un char et d'un canon. Ces armes seront données à la Résistance au moment de la Libération.

(3). Desoubrie est jugé le 20 juillet 1949. Condamné à mort par la cour de justice de la République, il est passé par les armes le 20 décembre de la même année.

Brèves royales

■ **Suède/Espagne, le 25 novembre** : En visite officielle, le roi Felipe VI a remercié le roi Carl XVI Gustav pour son accueil et souligné que les deux pays partageaient le même respect pour la démocratie. « *Nous sommes tous les deux fiers de cette institution [monarchie-ndlr] que nous représentons, basée sur le principe de la loi et l'inclusivité de nos sociétés respectives, où les droits de l'homme sont respectés et où chacun a l'opportunité d'être traité de manière égale que ce soit sur le plan social, économique ou sur les différences de genres* » a déclaré le souverain espagnol.

■ **Roumanie, le 28 novembre** : Le Groupe d'action pour la monarchie et la démocratie a envoyé une lettre ouverte à la princesse Margareta, lui demandant de réintégrer le prince Nicolas dans ses droits au trône. « *En tant que monarchistes, nous soutenons la nécessité d'une succession saine de la couronne royale. Durant toutes ces années, le prince Nicolas a prouvé son implication dans la vie de la société roumaine. Nous vivons des temps difficiles. Nous constatons que la forme actuelle de gouvernement n'apporte aucun avantage aux Roumains. Il faut revenir à la monarchie constitutionnelle* ». Une action soutenue par la présidente du Parti royaliste roumain, Anca Cârcu mais désavouée par l'Alliance nationale pour la restauration de la monarchie (ANRM), proche du Palais Elizabeth.

■ **Cambodge, le 28 novembre** : Décès du prince Norodom Ranariddh. Ancien premier ministre de 1993 à 1997, il était le demi-frère de l'actuel roi du Cambodge. Âgé de 77 ans, victime d'un accident de la route alors qu'il était en pleine campagne électorale, sa santé était déclinante depuis plusieurs mois. Leader du Funcinpec, mouvement royaliste, il avait été renversé du pouvoir par un coup d'État orchestré par son rival Hun Sen.

■ **Barbade, le 29 novembre** : Le fils de la reine Elizabeth II est venu acter la fin de la monarchie dans ce confetti de l'ancien empire britannique. Le prince Charles a débarqué à l'île de la Barbade, accueilli par la Gouverneur-général et nouvelle présidente Dam Sandra Mason. Dans son discours, il a présenté ses excuses pour les années d'esclavage imposées à l'île et s'est félicité de cette transition pacifique.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

Mercredis de la NAR

■ Programme des conférences des Mercredis de la NAR jusqu'au 15 décembre :

Mercredi 8 décembre

Olivier Dard,

« Le monarchisme après 1968 ».

Mercredi 15 décembre

Frédéric Farah,

« La crise libanaise ».

Mercredis 22 et 29 décembre

Pas de conférences pendant les fêtes de fin d'année

Mercredi 5 janvier

Reprise des conférences

(thème non défini)

■ **Chaque conférence débute à 20 heures précises dans nos locaux parisiens.** Dans la salle, le public se limitera à dix personnes : notre invité, deux organisateurs, sept auditeurs vaccinés ou récemment testés, qui recevront une invitation spécifique.

Les autres auditeurs pourront assister à la réunion sur leur ordinateur. Chaque semaine une invitation sera adressée par voie de circulaire électronique à nos abonnés qui disposeront ainsi d'un lien de connexion pour suivre la conférence en direct et poser par écrit leurs questions à notre invité

Toutes les conférences des Mercredis sont ensuite accessibles sur la chaîne YouTube de la NAR qui compte **aujourd'hui plus de 1 700 abonnés**. Pour regarder ces vidéos et partager leur contenu avec vos amis, il vous suffit de suivre les liens suivants :

<https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste->
ou <https://archivesroyalistes.org/audio->

Souscription

■ Nous publierons dans notre prochain numéro la dernière liste de notre souscription 2021. Merci à nos amis qui souhaitent contribuer à nos projets (rénovation de nos locaux, site internet de *Royaliste*, relance de la revue *Cité*) de nous adresser rapidement leur versement. Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « *pour la souscription* ». Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Communiqué

Communiqué de la NAR 3 décembre 2021.

■ **Défendre la liberté de réunion.** Un appel a été lancé aux partis, syndicats et associations pour « *faire taire Zemmour* » qui tiendra une réunion le 5 décembre près de Paris.

Cet appel est irrecevable. La liberté de réunion doit être défendue par principe parce qu'elle fait partie du corps des principes qui garantissent la démocratie.

Au siècle dernier, la Nouvelle Action royaliste a participé à toutes les campagnes contre la xénophobie parmi de nombreuses autres organisations démocratiques. Mais elle avait défendu la liberté de réunion quand des groupes d'extrême gauche attaquaient les réunions du Front national dans les années quatre-vingt et quand la gauche s'était mobilisée lors du congrès du Front national à Strasbourg en 1997. Ces attaques, injustifiables sur le fond, avaient permis au Front national de se présenter comme la victime de violences et elles n'avaient pas empêché Jean-Marie Le Pen d'arriver en seconde position à la présidentielle de 2002.

Tout aussi injustifiables, les appels à « *faire taire Zemmour* » le conforteront dans le statut de victime qu'il s'est attribué et renforceront la détermination de ses partisans. Contre ce candidat qui menace ouvertement l'État de droit, ce sont tous les principes de l'État de droit qu'il faut défendre. On ne répond pas aux fauteurs de guerre civile par une gestuelle de guerre civile, mais par une riposte patriotique qu'il est plus que temps d'organiser.

À signaler

■ **Dynastie.** La prestigieuse revue *Dynastie* reparaît sous l'égide de nos amis Philippe Delorme et Frédéric de Natal. Au sommaire du n° 0 : un dossier complet sur « *ces sacrés capétiens* », deux entretiens avec la Grande Duchesse de Luxembourg et Dom Duarte du Portugal... et mille autres choses. Pour s'abonner : <https://www.revuedynastie-abonnement.com/>

Erratum

■ **Jacques de Lazerme.** Dans l'article de François-Marin Fleutot publié dans notre n° 1221, une inexactitude s'est glissée dans la note (1). Port-Vendres était alors la seule ville à posséder un monument à la gloire du roi Louis XVI (l'obélisque érigé place royale à la demande du Maréchal de Mailly), et non la seule ville à posséder une place à la gloire du roi Louis XVI. Toutes nos excuses à l'auteur et à nos lecteurs.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282

Siret 89789412700017

Imprimé par E.V.I.

752 812 792 R.C.S. PARIS

Dépôt légal à parution.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20 €) o SIX MOIS (30 €) o UN AN (50 €) o UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50 €)

o Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

D.R.



par Bertrand Renouvin

Cachez cette monnaie...

Il n'y a pas de campagne électorale sans belles promesses et ce qui va se déverser sur nos têtes accablées tient en deux discours concurrents. L'un, élyséen, assure qu'on a déjà fait beaucoup et qu'on fera encore mieux la prochaine fois. L'autre, oppositionnel, affirme que les « problèmes » seront pris à bras-le-corps, parce que l'autorité sera partout de retour – ou parce que « le peuple » aura pris le pouvoir, par la droite ou par la gauche.

Oui, en vérité, ils nous le disent, le délabrement de l'hôpital public, la grande misère de l'institution judiciaire, le chômage, la pauvreté, l'insécurité et bien entendu l'immigration trouveront des « solutions » aussi rapides que définitives. Mais comme on nous parlera, tout au long de la campagne, de la nécessité de rembourser la dette publique, de tenir serré le budget et de maintenir un « haut degré de compétitivité » afin que le territoire reste ou redevienne « attractif », il est certain que les « problèmes » et leurs « solutions » resteront en l'état.

Les élites expliquent leur propre impuissance par des formules qui font alterner la dure nécessité et la fatalité toujours cruelle : « faiblesse des marges de manœuvre », « engagements européens », aléas conjoncturels et crises sur le Marché mondialisé permettent de faire passer les pilules purgatives et les positions amères. La langue de bois des oligarques et de leurs experts n'est pas seulement faite pour communiquer des sédatifs. Il s'agit d'éviter que soit portée sur la place publique la pièce maîtresse du dispositif et qu'elle y soit publiquement démontée.

Il s'agit bien entendu de l'euro. Exclue du débat national dès avant sa mise en place, la prétendue « monnaie unique » avait été critiquée par Marine Le Pen, par Nicolas Dupont-Aignan et par certains militants de la gauche dite radicale jusqu'en 2017, puis ce thème fut abandonné par les animateurs des différentes tendances populistes. Faute d'arguments ? Certainement pas. L'euro a été analysé, sa malfaisance a été démontrée dans de solides ouvrages et les scénarios de sortie de l'euro ont été et demeurent en discussion dans des cercles accessibles aux conseillers des candidats (1).

Ce sont les sacro-saints sondages qui ont incité les fiers croisés de la nation en péril et les rudes défenseurs du peuple opprimé à faire comme si le carcan monétaire n'existait pas. Marine Le Pen trouve plus rentable de taper sur les immigrés, sans dire qu'elle ne pourra rien faire si elle est élue. Jean-Luc Mélenchon trouve plus rentable de draguer les indigénistes et autres marginaux de l'extrême gauche, en essayant d'oublier que 2022, c'est pour lui l'élection de trop.

L'euro est plus qu'une monnaie et moins qu'un mode de gouvernement : c'est une technique de « gouvernance » très opaque.

Entre les candidats du bloc oligarchique et les populistes, il y a donc un point commun : l'aveuglement volontaire sur les effets catastrophiques de l'euro. Mais les oligarques s'en accommodent ou y trouvent des avantages, tandis que Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon font preuve de lâcheté. L'électorat populaire est, quant à lui, floué, puisque les candidats populistes évitent de viser le point central du système de contraintes qui pèse sur lui. Comme il n'y a pas de débat public, il est facile d'affirmer que les Français sont favorables à l'euro et d'agiter la menace d'une sortie chaotique et ruineuse pour calmer ceux qui auraient des doutes.

Pour toutes ces raisons, la question de l'euro ne sera certainement pas évoquée pendant la campagne présidentielle. Mais la critique radicale de la « monnaie unique » chemine dans le sous-sol et le débat continue sur les moyens de sortir de ce piège. Hostiles à l'euro dès sa conception, nous participons à ce travail et nous devons sans relâche expliquer en quoi cette monnaie est désastreuse.

L'euro est plus qu'une monnaie et moins qu'un mode de gouvernement : c'est une technique de « gouvernance » très opaque dans son administration quotidienne par le réseau des Banques centrales et les technocrates des différentes directions du Trésor des principaux pays concernés : c'est surtout un système de contraintes budgétaires inscrit dans les traités.

L'euro s'accompagne de la libre circulation des capitaux qui donne une totale liberté d'action aux puissances financières alors que les salariés sont soumis à la logique antisociale du système : dès lors qu'il n'est plus possible de dévaluer la monnaie pour soutenir les producteurs nationaux et freiner les importations, les entrepreneurs cherchent à comprimer au maximum les salaires et font pression pour réduire la protection sociale.

Le taux de change de l'euro avantage l'Allemagne, qui bénéficie d'un considérable excédent commercial, et ne cesse de creuser le déficit de notre commerce extérieur, d'aggraver la désindustrialisation et d'accroître le déficit budgétaire en raison des subventions accordées aux entreprises et des « chèques » versés pour compenser l'insupportable faiblesse des salaires.

Il faut détruire l'euro. Telle est la condition nécessaire, mais non suffisante, de la reconstruction de notre pays. ■

(1) Nos lecteurs connaissent les ouvrages de Jacques Sapir, de Frédéric Farah, de Coralie Delaume. Ils peuvent aussi regarder sur YouTube les émissions récentes de *République souveraine* et de *Blast*.

Sommaire

Page 2 – Le paysage médiatique français (2) : la télé des hautes classes. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – La face cachée des sondages. – Les mouvements sociaux aux Antilles.

Page 4 – L'échec du projet de « cloud souverain européen ». – La quinzaine sociale.

Page 5 – La justice dans tous ses états.

Page 6 – Israël : six mois sans fautes. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – Le puzzle libyen.

Pages 8-9 – Synthèse : droite-gauche, la dialectique d'un conflit selon Marcel Gauchet.

Page 11 – Dante, l'italien universel.

Page 12 – Le roman de la diplomatie.

Page 13 – Iran 1953. – Les droits de l'Homme et du Citoyen.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Henri-Clotaire Descamps.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Cachez cette monnaie...